

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****ASSURANCE VIE | RÉSULTATS – JUIN 2025**  
**LE PREMIER SEMESTRE EN OR DE L'ASSURANCE VIE**

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie conclut en beauté le premier semestre 2025 avec une collecte nette en juin de 5 milliards d'euros, soit deux fois le montant de juin 2024. Les ménages français continuent à réorienter une partie de leur épargne de court terme vers l'assurance vie. La baisse du taux du Livret A et des dépôts à terme contribuent à cette réallocation. L'assurance vie bénéficie également de la forte propension des Français à l'épargne.

**Une collecte nette record au premier semestre**

Sur les six premiers mois de l'année, la collecte nette a atteint 26,6 milliards d'euros, contre 10,9 milliards d'euros pour celle enregistrée sur la même période en 2024.

Pour le seul mois de juin, la collecte est quatre fois supérieure à la moyenne de ces dix dernières années, 5 milliards contre 1,25 milliard d'euros.

Depuis vingt-cinq ans, le mois de juin réussit en règle générale assez bien à l'assurance vie. Seules trois décollectes ont été enregistrées le sixième mois de l'année (en 2020, -414 millions d'euros ; en 2012, -1,332 milliard d'euros et en 2013, -217 millions d'euros).

Pour le mois de juin 2025, la collecte nette a été portée essentiellement par les unités de compte (UC), +4,7 milliards d'euros mais les fonds euros ont également enregistré une collecte nette positive (+0,3 milliard d'euros).

**Une forte hausse des cotisations brutes**

Témoignage de la compétitivité retrouvée de l'assurance vie, la collecte brute s'est élevée, au mois de juin 2025, à 17,1 milliards d'euros, en hausse de +18 % par rapport à juin 2024 qui avait été marquée par la montée des incertitudes politiques en lien avec la dissolution de l'Assemblée nationale. Au mois de juin 2025, la collecte brute en fonds euros progresse, sur un an, de 16 % et celles en UC de 21 %.

Sur les six premiers mois, la collecte brute frôle les 100 milliards d'euros (97,8 milliards d'euros) en hausse de 5 % sur un an. Cette progression est due à la fois aux supports en euros (+3 %) et à ceux en UC (+9 %).

La part des cotisations en UC est de 41 % sur le mois de juin et de 38 % sur la première moitié de l'année, identique à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 2024 (38 %).

Le fort mouvement de la collecte brute traduit l'amélioration sur un an de l'attractivité de l'assurance vie. Le rendement net des fonds euros (après fiscalité) est désormais supérieur à celui de l'épargne de court terme (livrets et dépôts à terme) ce qui n'était pas le cas dans les

années 2022/2024. La diminution du taux de rémunération de l'épargne de court terme redonne un avantage comparatif à l'assurance vie. Les assureurs, par ailleurs, en proposant des taux promotionnels avantageux, pouvant dépasser dans certains cas les 4 %, contribuent au regain de forme des fonds euros après plusieurs années difficiles.

Les incertitudes politiques et la volatilité des cours boursiers qui en résultent ne pénalisent pas, pour le moment, la collecte en UC.

### **Des prestations en net retrait**

Au mois de juin, les prestations ont légèrement augmenté, +0,1 milliard d'euros par rapport à juin 2024, soit +1 %, à 12,1 milliards d'euros. Elles sont en baisse pour les supports en UC (-1 %) et en progression pour les supports en euros (+1 %).

Depuis le début de l'année, les prestations enregistrent une forte diminution -7 % par rapport à l'an dernier, à 71,2 milliards d'euros. Ce recul concerne à la fois les supports euros (-4,2 milliards d'euros) et les supports UC (-1,6 milliard d'euros).

Les années précédentes, les assurés sortaient de l'argent de leur assurance vie pour le placer dans les dépôts à terme ou sur les livrets réglementés. Jusqu'à la hausse des taux d'intérêt, les ménages utilisaient leur assurance vie pour acheter des biens immobiliers. Aujourd'hui, la donne a changé. Le nombre de transactions immobilières est faible – même si une légère remontée est constatée – et l'attractivité comparée des placements joue en faveur de l'assurance vie.

Grâce aux versements et aux effets de la capitalisation, l'encours de l'assurance vie bat un nouveau record à fin juin avec un total de 2 052 milliards d'euros, en hausse de +5 % sur un an.

### **L'assurance vie : le placement préféré des ménages**

L'enquête 2025 du Cercle de l'Épargne a souligné que l'assurance vie était le placement préféré des Français devant l'immobilier locatif et le livret A. Les résultats enregistrés depuis le début de l'année prouvent la force de cet engouement retrouvé. Ce dernier intervient dans un contexte porteur pour l'épargne. Au premier trimestre, le taux d'épargne a été de 18,8 % du revenu disponible brut. Le taux d'épargne financière approche désormais 10 %, contre moins de 5 % au quatrième trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Dans les prochains mois, l'assurance vie devrait continuer sur sa lancée compte tenu de la baisse des taux du livret A, ce dernier passant de 2,4 à 1,7 % le 1<sup>er</sup> août 2025.

La fermeture des Plans d'Épargne Logement de plus de 15 ans, mesure qui entrera en vigueur progressivement en 2026, devrait bénéficier en premier lieu à l'assurance vie.

### **Contact presse :**

Sarah Le Gouez  
06 13 90 75 48  
[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)